

ABONNEMENT.

Saumur. Un an. 30 fr. Six mois. 16 Tros mois. 8

Poste :

Un an. 35 fr. Six mois. 18 Tros mois. 10

On s'abonne :

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. 20 c. Réclames. 30 Faits divers. 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 22 JANVIER 1884.

Election Sénatoriale

SCRUTIN DU 25 JANVIER 1885

CANDIDAT CONSERVATEUR

A. BLAVIER

Ancien Maire d'Angers

LA SOUVERAINETÉ DU PEUPLE.

Dernièrement, à l'occasion du Suffrage universel, le Siècle a dit que, dans le régime démocratique, les députés sont les serviteurs du peuple souverain, qui, dans son imbecilité, leur commande de ruiner le pays et doit être obéi par ceux qu'il délègue aux Chambres pour cette œuvre subversive !

Il ne faut pas croire que ceux qui professent la souveraineté du peuple aient la moindre illusion sur la qualité, sur l'aptitude gouvernementale du Souverain !

Le National, que les paroles du Siècle avaient frappé, s'exprime ainsi sur le compte des Electeurs Souverains :

« Nous autres modérés, nous sommes moins sévères que nos confrères plus avancés du Siècle. Nous n'avons pas le moindre fétichisme pour les manifestations du suffrage universel, et il nous arrive plus souvent de les subir que de les approuver, mais il ne nous paraît pas équitable de le rendre responsable de toutes les sottises et de toutes les fautes commises en son nom.

« Et voici pourquoi : Le suffrage universel n'a ni la qualité, ni la capacité nécessaires, pas plus, d'ailleurs, que le suffrage restreint, — pour étudier par le menu les questions à résoudre. Tout ce dont il est capable, c'est, après plaidoiries d'avocat, de se prononcer par oui ou par non, sur la justice de la cause soumise à son

verdict. Il peut encore et surtout choisir le mandataire qui lui paraît le plus capable de réaliser ses arrêts.

« Mais il est impropre, au plus haut point, à formuler lui-même, et dans une forme pratique, les réformes dont il a la vague intuition.

« Il est trop ignorant pour se rendre compte des objections que soulèvent telles ou telles mesures, en apparence très-légitimes.

« Il est trop inexpérimenté pour comprendre, si on ne se donne pas soin de les lui expliquer loyalement et par le menu, les difficultés et les impossibilités que rencontre, dans la pratique, la solution de questions qui, sèchement posées, lui apparaissent comme très-naturelles.

« Pour dire le mot, ce sont les candidats, les meneurs électoraux, les corps politiques organisés qui sont les véritables inspirateurs des volontés du suffrage universel.

« On aura beau faire les grands bras, crier au sacrilège, déclarer que nous attention à la majesté, à la souveraineté du suffrage universel, que le peuple sait tout, voit tout et peut tout, les hommes de bon sens reconnaîtront que le corps électoral est fatalement inspiré et dirigé par les politiciens de profession, que ce sont ces derniers qui lui soufflent des volontés et qui lui dictent des résolutions, en le dissimulant, le plus souvent, les difficultés pratiques.

« Si donc ces politiciens ambitieux sans SCRUPULES, EXPLOITEURS de préjugés qu'ils contribuent à enraciner, soulèvent des questions, posent des points d'interrogation sans prendre la peine de soumettre au suffrage universel les objections que ces questions et ces points d'interrogation soulèvent, est-ce bien le suffrage universel qu'il est juste de rendre responsable des résultats souvent déplorables de ces verdicts ?

« Des farceurs, doués de quelque talent de parole, vont, sans pudeur, solliciter le peuple. « Vous souffrez ? nommez-moi, vous ne souffrirez plus ! Vous avez besoin d'un chemin de fer ? nommez-moi, vous en aurez dix ! Avec moi, vous boirez bien, mangerez mieux et ferez la fête sept jours

par semaine. Ce programme vous convient-il ? »

« Et à qui, dieux justes ! ces grasses promesses pourraient-elles déplaire ? Bien boire, bien manger et friper librement les filles, avec un pareil règlement, on peut facilement recruter une armée de soudards, à plus forte raison FAIRE VOTER les pauvres gens qui travaillent dur, mangent mal et ne boivent guère.

« Le pauvre diable est la victime de ses mandataires, qui l'exploitent et spéculent sur son ignorance, tantôt en le flattant grossièrement, tantôt en le trompant sans pudeur. Il est la dupe de ces courtisans effrontés qui lui répètent, en lui cirant ses souliers éculés, qu'il est bon, beau, admirable, tout-puissant et sachant tout !

« Hélas ! il n'est rien de tout cela, mais en dépit de ce qui lui manque, il est moins coupable que ses produits, car les trois quarts du temps il peut invoquer son innocence et son inconscience comme circonstances atténuantes à ses choix déplorables. »

Souverain innocent ! Souverain inconscient, ignorant, se laissant duper par le premier politicien de carrefour !

Tout cela est fort joli. Mais le National, tout républicain qu'il est, ne dit pas, ce qu'il fera, lui, avec sa République, dont le Souverain est l'être borné dont il vient de nous décrire tous les vices rédhibitoires.

La Démocratie a, pour fondement, la Souveraineté de ce Peuple. Or, de ce Peuple, on voit ce qu'en pense un démocrate sincère et modéré.

Les feuilles républicaines sont bien obligées, à propos des moindres élections, d'examiner la question de principe du gouvernement.

Elles sont bien forcées de se poser la question qui est dans l'esprit de tous : Pourquoi la France est-elle en pleine décadence, alors qu'au fond elle sent sa vitalité, sa valeur, sa puissance expansive ?

Et la réponse est fournie par les faits : C'est la démocratie qui perd tout.

C'est la démocratie, avec son principe imbecille de Souveraineté du Peuple, du Peuple

créant le Droit et gouvernant directement, qui est la vraie cause de tout le mal.

Donc la Démocratie ne peut être la base d'un principe de gouvernement.

LES DISCOURS DE RENNES.

Ils étaient deux ministres : M. Martin-Feuillée et M. Waldeck-Rousseau.

Ils avaient fort à faire, n'osant pas se dispenser, à si peu de distance des élections sénatoriales, de plaider en faveur de leur gouvernement.

Oh ! ils se sont tenus prudemment dans des généralités peu compromettantes.

Par exemple, M. Martin-Feuillée, en sa qualité de ministre de la justice, a parlé de la guerre, des finances et de l'agriculture. On ne pouvait exiger de lui qu'il entrât dans des détails sur ces questions qui ne sont pas de sa compétence.

Il s'est contenté de dire que la querelle du Tonkin était née avant le cabinet actuel, et de faire appel à l'amour-propre français.

Quant à la crise financière et agricole, a-t-il dit, nous ne sommes pas les seuls à en souffrir.

Et voilà. Le ministre de l'intérieur, parlant le second, était un peu obligé de toucher à des choses qui sont de sa compétence, comme le programme gouvernemental et la réforme électorale.

En ce qui concerne le programme gouvernemental, M. Waldeck-Rousseau a procédé par cette large exposition :

« Quand le cabinet actuel est arrivé aux affaires, l'incertitude régnait dans les esprits ; nous avions un programme simple, et ce programme a été complètement réalisé. »

D'où il est trop facile de conclure que l'incertitude des esprits s'est calmée sous l'application du cataplasme opportuniste dont M. Ferry est un des ingrédients qui ont la plus grande vertu adoucissante.

Hélas ! c'est le contraire qui est vrai.

50 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

ROUGET-LE-BRACONNIER

PAR CH. SAINT-MARTIN.

Deuxième partie. — La Lutte.

CHAPITRE V

LE SORCIER (suite).

Catherine mit ses mains sur ses yeux et ses oreilles pour ne rien voir et ne rien entendre, et se précipita vers le lit du vieillard :

— Jean Rouget ! s'écria-t-elle, réveillez-vous ! réveillez-vous vite !

— Que se passe-t-il donc ? demanda le pauvre homme, en se frottant les yeux.

— Il y a un homme dans la cheminée, à moins que ce ne soit le sorcier !

— Un homme dans la cheminée ! es-tu folle ? Tu sais bien qu'un homme ne pourrait se tenir dans la cheminée, à moins de faire le grand écart. Les rampeurs eux-mêmes, qui sont pourtant bien lestes, ont beaucoup de peine à la nettoyer du haut en bas.

— Je vous dis, père Rouget, que j'ai entendu un homme qui criait et qu'il est tombé un boisseau de suie.

Le vieillard jeta les yeux sur la cheminée, et n'aperçut rien.

— Ta pauvre tête est partie, Catherine, dit-il ; tu ferais mieux de t'en aller. J'ai besoin de sommeil.

— Il ne s'agit pas de cela : il faut savoir qui fait ce bruit dans la cheminée.

— C'est une chauve-souris, probablement.

— Je vous répète que j'ai entendu un cri.

— Justement, dit le père Rouget que les terreurs de la vieille amusaient, les chauves-souris crient parfois comme les hommes. J'en ai vu une, un jour, grosse comme ma tête...

— Allons, Jean Rouget, vous vous moquez de moi.

— Je ne me moque pas de toi, ma brave Catherine : prends le balai et donne-en un ou deux coups dans la cheminée. Tu n'entendras plus rien après.

Les paroles du vieillard calmèrent la pauvre femme et lui rendirent toute sa raison. Elle prit un grand balai et, brave comme un gendarme, elle l'agita dans la cheminée.

Aucun bruit insolite ne se fit entendre.

— Tu vois bien, Catherine, s'écria le vieillard, que ton imagination battait la campagne.

— Je vais monter sur une chaise pour ramoner plus haut, dit la vieille.

— C'est cela. Tu seras au moins sûre que le sorcier n'habite pas dans ma cheminée.

Catherine prit une chaise, la disposa dans le

large foyer, après avoir eu soin d'éteindre le feu et de verser le vin rouge dans la tasse. Le vin était un peu mêlé de suie ; cependant il avait fort bonne mine : Catherine s'assura même qu'il avait bon goût. C'était une rôtie très-appétissante.

Enfin la vieille monta sur sa chaise avec prudence, et leva son balai dans la cheminée en criant : Allez-vous-en ! Allez-vous-en ! — comme pour chasser un animal importun.

Le père Rouget ne voyait plus que ses pieds et le bas de sa robe ; le reste du corps était perdu dans la cheminée. La suie tombait à droite et à gauche.

Ce spectacle égayait fort le vieillard.

Tout à coup un bruit épouvantable se fit entendre dans la cheminée. Catherine Dupont poussa un grand cri ; sa chaise tomba et la vieille roula sur les carreaux, noire de suie, les yeux hors de la tête ; son balai était disparu !

Puis elle se releva en toute hâte, se précipita vers la porte, ouvrit le verrou et, sans mot dire, folle de terreur, elle prit sa course à travers les bois.

Jean Rouget, dressé sur son lit, contemplait cette scène avec stupeur.

Mais, à peine Catherine eut-elle disparu, que le bruit se renouvela dans la cheminée, un bruit régulier, méthodique et, subitement, un petit homme se dressa dans le foyer, les yeux vifs, la

bouche rieuse, un fusil dans la main gauche et le balai de Catherine dans la main droite !

Ce petit homme, nos lecteurs l'ont reconnu : c'était Rouget, le braconnier !

Rouget père et Rouget fils se regardèrent une seconde sans mot dire, puis les deux hommes, n'y tenant plus, se mirent à rire pendant cinq minutes sans pouvoir articuler une parole.

Le fait est que la situation était du plus haut comique. On ne pouvait rien imaginer de plus drôle que Rouget fils, descendant de la cheminée, après avoir ravi à Catherine Dupont l'arme pacifique qu'il brandissait en riant.

C'était de la bonne et franche sorcellerie !

Enfin Jean Rouget prit la parole :

— Bonjour, mon garçon ! dit-il, je suis bien content de te voir. Mais pourquoi diable n'es-tu pas entré par la porte ?

— Parce que j'aurais pu rencontrer un gendarme laissé à la garde de votre maison.

— Et pourquoi n'es-tu pas descendu tout de suite par la cheminée ?

— Parce que je voulais laisser aux gendarmes le temps de s'éloigner, et que je ne me souciais pas d'être vu et peut-être trahi par cette vieille commère de Catherine, que j'entendais causer avec vous.

— Comment ! tu nous entendais ?

— Parfaitement ! comme j'entendais le vieux Michel soigner ce pauvre diable de Jaberg... Il m'a

Le cataplasme a agi comme un vésicatoire à la cantharide.

C'est sous le cabinet Ferry que les divisions du parti républicain se sont accentuées et que l'opportunisme lui-même a commencé à se désagréger.

Et les incertitudes d'il y a deux ans n'ont fait que grandir, avec les surprises de la guerre au Tonkin, avec la constatation des déficits budgétaires, en face d'une crise commerciale qui semble devoir s'éterniser.

Si le cabinet Ferry est celui qui a vécu le plus longtemps depuis que la République est assise, comme disent les officieux, cette longévité n'a pas porté bonheur à la France, car ces deux dernières années sont les plus mauvaises que nous ayons traversées.

Mais le cabinet Ferry a réalisé tout entier son programme du 22 février 1885...

Ce programme, comme tous les programmes ministériels qui ont été lus à la tribune parlementaire depuis l'avènement du bourgeois égoïste Grévy, ne contenait en réalité que des promesses vagues ou peu intéressantes pour les électeurs.

On a révisé la Constitution... Une farce ridicule.

On a réformé la magistrature... Une œuvre de haine où la justice n'avait rien à voir.

En dehors de là, tous les résultats de la politique Ferry sont déplorables, désastreux.

Le plaidoyer de M. le ministre de l'intérieur est en fort bons termes, mais il a le tort de passer sous silence les dépositions des témoins qui sont accablantes pour son client, nous voulons dire pour le gouvernement.

Chronique générale.

RÉPONSE, S. V. P. !

Une question très-nette a été posée, il y a trois jours, au gouvernement, par le *Monde* :

« Un traité de commerce, demandait notre confrère, n'a-t-il pas été signé récemment avec l'Angleterre ? »

Si ce traité est signé, pourquoi ne le fait-on pas connaître ? Pourquoi le cacher ? Evidemment parce qu'il aggrave les conditions dans lesquelles notre malheureuse industrie se débat contre la concurrence étrangère. Les Chambres de commerce en grande majorité avaient protesté. On est passé outre, mais on ne le dira sans doute qu'après les élections.

M. de Lanessan, un néophyte opportuniste, a vendu la mèche ; il a déclaré à Lille, devant témoins, qu'il avait vu le traité. Il faut que le gouvernement s'explique ou qu'on l'y contraigne.

Des renseignements particuliers nous autorisent à croire que la dissolution de la Chambre des députés est considérée, dans la sphère gouvernementale, comme une prochaine nécessité. Bien qu'on ait cru devoir

adressé, en vous quittant, un petit conseil que je ne suivrais point : celui de me rendre.

— Tu feras bien, en effet, de ne pas trop te fier à ces messieurs.

— Soyez tranquille, mon père. Mais qu'est devenue la rôti de Catherine ?

— Elle est là, sur la table.

— Il ne faut pas la laisser refroidir. Je vais refermer la porte, relever la chaise et vous soigner à mon tour.

Quelques minutes après, le père et le fils Rouget ayant bu la rôti de Catherine, entamaient une longue conversation. Louis Rouget raconta ses plus récentes aventures chez Treneux, le buraliste de Durtal ; à Lezigné, chez M. Chauval ; près du Chêne-Vert, sous le pont de la route ; au carrefour de Tronchant, avec le faux agent d'assurances ; au Grip, avec les soldats et le vieux Michel ; et toutes ces histoires intéressèrent vivement le vieux braconnier des Gatz. Il crut toutefois devoir donner quelques conseils à son fils :

— Cache-toi en forêt, lui dit-il, et échappe aux gendarmes et aux soldats. C'est très-bien. Tu défends ta vie. Mais ne tire plus jamais sur aucun homme.

— Je vous le promets, mon père, répondit Rouget, à moins qu'on ne tire sur moi ; car, vous le savez, je suis condamné à mort, et je me défends.

Cette promesse, Rouget la tiendra-t-il ? C'est ce

garder le secret le plus absolu, il est certain que le conseil des ministres s'est occupé de cette question dans sa dernière réunion. Le président du conseil aurait fait valoir, à l'appui de cette dissolution anticipée, la nécessité d'examiner et de discuter à temps le budget pour 1886, afin d'éviter le scandale qui a été donné dans l'examen du budget à la fin de l'an dernier. Le renouveler, ce serait exposer le gouvernement républicain à une déconsidération certaine.

Il est également avéré, d'autre part, que M. Grévy et la majorité des ministres répugnent à dissoudre la Chambre par voie de décret ; le gouvernement cherche le moyen de décider la majorité à prendre elle-même cette mesure. On se servira des intérêts électoraux si puissants sur cette majorité pour la décider à prononcer sa propre condamnation à mort. Il est fort probable que la dissolution de la Chambre soit résolue promptement et exécutée en mars.

UN MINISTRE INTERRUPTEUR.

Le discours de M. Caro, directeur de l'Académie, aux obsèques d'Edmond About, a donné lieu à un curieux incident. L'orateur ayant critiqué les opinions de M. About qui était libre-penseur, de violents murmures ont éclaté, et M. Tirard, ministre des finances, a dit très-haut :

« Ce n'est pas l'académicien qui parle, c'est l'homme du 16 mai. »

M. Caro, très-pâle, a continué, non sans peine, à lire son discours jusqu'au bout.

LE POT AUX ROSES.

Le *Courrier de Lyon* raconte un incident amusant qui a signalé le banquet offert, dimanche dernier, à M. Paul Bert.

On était à table — plusieurs centaines de convives, — il y en avait de la ville, de la banlieue et de la région. Le bruit des conversations ne dominait pas le cliquetis de tant de fourchettes et le bruissement des cascades de petit bleu.

Tout-à-coup, la grande porte s'ouvrit et deux hommes se présentèrent, longèrent la file des tables, se rapprochèrent des chaises d'honneur, et demandèrent à parler à M. Paul Bert. — C'est bien au banquet donné dimanche, à la Villa des Fleurs, que nous sommes.

M. Paul Bert se leva, et avec le plus gracieux sourire :

— Qu'est-ce ?

— Nous vous prions, Monsieur, de vouloir bien accepter pour vous, pour les sénateurs et les députés du Rhône, s'il y en a qui soient présents, le petit cadeau que voici et que nous avons été chargés de porter entre vos mains.

M. Paul Bert avait pris, tournait et retournait au bout des doigts le petit cadeau, une jolie boîte, — remplie de mystère, — ouverte de blanc papier ; une bonbonnière pour fillette faisant sa première communion.

— Et qui vous a chargés, messieurs, de nous remettre ce charmant objet ?

que la suite de notre récit montrera.

Vers trois heures du matin, le père Rouget, épuisé par l'émotion et la fatigue, s'endormit tout à fait. Louis referma les rideaux du lit, remit tout en ordre, et entra doucement la porte.

Le silence le plus complet régnait dans la nuit.

On n'entendait que le cri des chouettes et des orfraies.

Mais un gendarme pouvait être caché là, sous les buissons.

Le braconnier arma son fusil, referma la porte sur lui, et s'élança dans la cour.

Une seconde après, il était blotti dans un fossé.

Aucun bruit ne s'était fait entendre ; Rouget, rassuré, se releva, et gagna les bois taillis.

Désormais, il était sauvé !

Le jour commençait à poindre ; les oiseaux s'éveillaient. Les gouttes de pluie restées aux branches étaient secouées par le vent, et retombaient sur les feuilles mortes.

— Beau temps pour la chasse ! pensait Rouget. Si je pouvais tuer un lièvre ou un chevreuil, j'irais le porter à l'ami Mareau, de la ferme du Cartra. J'ai eu dire qu'il y avait fête aujourd'hui chez lui. Je serais le bienvenu, et j'ai grand besoin d'un bon repas après les événements de cette nuit !

(A suivre.)

CH. SAINT-MARTIN.

— Le peuple, monsieur ; nous sommes anarchistes.

Stupéfaction générale à la faveur de laquelle M. Paul Bert passe délicatement la petite mécanique à M. Munier, sénateur, qui, plus délicatement encore, la dépose sur la table devant M. Paul Bert.

Personne n'avait et ne voulait avoir peur, mais on chuchotait plus qu'on ne parlait et on regardait vivement le joujou. On fit signe à un garçon de service de l'enlever, qui l'enleva prudemment, le posa sur un meuble quelconque à côté.

C'était encore trop près, on s'inquiétait, les conversations ne reprenaient que mollement et les regards se portaient avec obstination vers le paquet blanc.

— Messieurs, dit un des convives, si l'on m'en croit, on fera porter cet objet-là loin d'ici. Il y a dedans un mouvement d'horlogerie, je l'ai entendu, si mes oreilles ne m'ont pas trompé.

Quelqu'un se dévoua, prit le paquet, et, prestement, le porta dehors, au fond d'une cour, sur un fumier.

Le pot aux roses découvert, on y trouva, en effet, des choses épouvantables : du foin, des débris de cuisine et pas de dynamite, pas de poudre de mine, ni de poudre à canon, mais, nous dit-on, de la poudre toute petite : celle qui éclate à la figure des gens, mais n'exerce ses ravages que sur l'odorat.

LA GUERRE AVEC LA CHINE.

Aucune dépêche officielle n'est arrivée hier du Tonkin.

On croit que le général de Négrier a déjà quitté Chu pour marcher sur Lang-Son et que le général Brière de l'Isle est parti de Hanoi dans la même direction à la tête de la colonne expéditionnaire nouvellement formée.

En ce qui concerne la flotte chinoise, sa présence n'a été encore signalée sur aucun point du littoral chinois. On présume qu'elle a dû se diriger vers Fou-Tchéou, pour y embarquer des troupes.

Le cuirassé le *Turenne* va entrer en armement à Brest pour être envoyé en Chine.

Cet armement aura lieu à Brest, le 4^e février.

Le *Turenne* portera le pavillon du contre-amiral Rieunier, commandant en second l'escadre d'évolutions.

Le contre-amiral Rieunier commandera à Formose, sous les ordres de l'amiral Courbet. Il sera remplacé à l'escadre d'évolutions par le contre-amiral Raffier.

Le ministère prétend avoir reçu du général Brière de l'Isle une dépêche disant : « La santé des troupes est excellente. »

Nous le souhaitons vivement. Mais depuis le commencement de la guerre les dépêches officielles n'ont cessé de dire :

« L'état sanitaire des troupes est satisfaisant, » ou « la santé des troupes est excellente. »

Les correspondances privées, venues un peu plus tard, sont, hélas ! très-loin de confirmer les renseignements officiels. Aujourd'hui encore, nous trouvons dans le *Temps*, un officier zélé, une correspondance de Hanoi, 4 décembre, nous y lisons :

« L'état sanitaire laisse à désirer à Kep et aux environs ; nos soldats sont très-éprouvés par les fièvres, malgré la saison fraîche. »

« A Kelung, d'après le même journal, l'état sanitaire des troupes laissait toujours à désirer, mais à bord des bâtiments il était satisfaisant. » On se rappelle que, d'après une lettre d'un officier publiée par l'*Union franc-comtoise*, sur six cents soldats débarqués à Kelung, « quatre cents étaient sur le flanc. »

Le correspondant du *Times* avoue que vu les instructions qui défendent de visiter les neutres, le blocus de Formose est une dérision. « Les jonques entrent et sortent de nuit sur tous les points du littoral. Les seules difficultés que rencontrent les coureurs du blocus proviennent du mauvais temps. »

« Nous faisons la guerre à la Chine d'une singulière façon, ajoute le correspondant ; ne comprenant absolument rien à ce mode d'agir, nous ne voyons pas le but que l'on poursuit à Paris. On a réussi jusqu'à ce jour à éteindre la plupart de nos bâtiments, sur-

menés par ce régime de chauffe sans répit, et à laisser à la flotte chinoise la liberté de ses mouvements. Aujourd'hui on détache dans le Sud nos meilleurs croiseurs afin de convoier les transports. Au mois de septembre, les meilleurs navires chinois étaient dans le golfe de Petchili ; et, ce n'est pas un mystère, l'amiral Courbet projetait de les détruire quand on l'a envoyé à Ke-Lung pour saisir le fameux gage que nous ne pouvons abandonner aujourd'hui. »

Ainsi conduite, la guerre peut durer longtemps, elle use non-seulement les hommes mais les bâtiments, moins faciles à remplacer. Ce n'est point une guerre pour rire.

« Pour ne citer qu'un exemple, la compagnie Frayssinaud, du 44^e, qui a enlevé à la baïonnette, dans la journée du 40 octobre, les positions fortement retranchées de Chu, a eu, sur 100 hommes engagés, 8 morts et 42 blessés, plus 2 officiers, le capitaine Frayssinaud (aujourd'hui chef de bataillon), atteint d'un coup de feu à la tête ; son lieutenant, M. Fourest, grièvement blessé à la jambe. »

Ainsi, sur 400 hommes engagés, 52 ont été tués ou blessés. Nous sommes allés au Tonkin pour commercer avec la Chine, où devait nous faire pénétrer le Fleuve Rouge ; or, on nous dit maintenant :

« Il paraît démontré aujourd'hui que ni le Fleuve Rouge, ni les autres cours d'eau du Tonkin ne pourront jamais servir de voies de communications. »

Qu'allions-nous faire dans cette galère ?

ÉTRANGER

ALLEMAGNE. — Mannheim, 19 janvier. — La *Nouvelle Gazette badoise* annonce qu'on a arrêté à Bockenheim, cette après-midi, un ouvrier qui a tiré un coup de revolver sur le gendarme qui l'interrogeait. Cet individu, qui n'était muni d'aucun papier, a été transféré à Mannheim. Il a donné sur sa personne des renseignements équivoques et a refusé de répondre avec précision. On a trouvé sur lui des cartouches et une assez forte somme d'argent.

Berlin, le 20 janvier. — Le bruit court que le prince de Hohenlohe, ambassadeur d'Allemagne à Paris, et Beckmann, le correspondant de la *Gazette nationale* et espion patenté de l'ambassade allemande, ont reçu l'ordre de faire à Paris des recherches en vue de découvrir si le meurtrier de M. Rumpff ne s'y est point réfugié.

Berlin, 21 janvier. — Le *Journal officiel de l'Empire* a annoncé hier que l'empereur Guillaume, par suite d'un refroidissement, était obligé de garder le lit.

Cette nouvelle emprunte un certain caractère de gravité de ce fait qu'elle est officiellement annoncée.

Il se confirme que l'Empereur a pris froid aux obsèques du prince Auguste de Wurtemberg, et qu'en raison de cet événement, le bal qui devait avoir lieu à l'Opéra le 30 janvier a été remis.

Berlin, 21 janvier, midi. — Dans les cercles parlementaires, le bruit court que l'indisposition de l'Empereur est plus sérieuse que ne le prétendent les journaux. Guillaume aurait passé une très-mauvaise nuit, et le prince de Bismarck a été appelé en toute hâte à son chevet ce matin.

Une foule considérable stationne, malgré le froid, devant le palais impérial et autour de la statue équestre de Frédéric II.

Le garde du poste du *Casern inenwaldchen*, situé en face et à droite du palais impérial, à ordre de ne pas battre aux champs, jusqu'à nouvel ordre, au passage des généraux ou des princes.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 21 janvier. — Malgré les nouvelles répandues par des alarmistes sur l'état de l'Empereur d'Allemagne, la fermeté de la Bourse ne s'est pas démentie.

Le 4 1/2 a atteint un moment 109.89 ; le 3 0/0 s'est tenu à 79.90 ; l'amortissable à 81.89.

Tandis que les valeurs de crédit sont restées en stagnation, le Crédit Foncier est monté à 1,322. Quant aux Obligations Communales, elles sont toujours très-recherchées aux cours de 449 fr. émission de 1880 et 458 fr. émission de 1879.

La Banque d'Escompte est remontée à 550 fr., tandis que la Banque Ottomane a fléchi à 591. L'Italien oscille de 97 à 97.45, tandis que le Crédit Lyonnais sans transaction perd 1 fr. 25.

Le Suez s'est trouvé à 1,862.50.
La Société Générale, ferme, est très-demandée à 486 fr.
On offre le Mobilier Espagnol à 137.50.
Les chemins de fer français sont très-recherchés : Lyon à 1,250, Midi à 1,470, Nord à 1,645, Orléans à 1,355.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Le thermomètre est descendu ce matin à 5 degrés. Le ciel est clair, le vent souffle de l'est.

La perturbation annoncée hier ne s'est pas fait sentir chez nous.

Le Saint-Paul (25 janvier) approche ; or, c'est le jour où, selon le dicton populaire, l'hiver se casse le cou ou se le recolle. Puis-je-t-il se le casser d'une indécidable façon !

ÉCOLE DE CAVALERIE DE SAUMUR.

Par décision ministérielle du 13 janvier, M. Fénelon, capitaine au 8^e chasseurs, est passé à l'École d'application de cavalerie, pour y occuper l'emploi de capitaine trésorier.

LE POIDS DU BUDGET.

En cette année de 1885, le budget ordinaire de l'État atteindra trois milliards et demi. Avec le budget extraordinaire, les octrois, les budgets des départements et des communes, nous arrivons au chiffre de 4 milliards et demi.

Savez-vous bien ce que c'est qu'un milliard ?

Cent mille millions. Le million est de mille fois mille francs. Mille francs en argent pèsent dix livres, — puisque vingt sous pèsent cinq grammes. Le million pèse dix mille livres, c'est-à-dire la charge de quatre bons chevaux. Et le milliard pèse mille fois plus, c'est-à-dire cinq millions de kilos ou dix millions de livres, soit la charge de quatre mille chevaux.

Quatre milliards et demi en argent pèsent donc cinquante millions de livres ou vingt-deux millions et demi de kilos, soit la charge de dix-huit mille chevaux.

Étonnez-vous après cela que les impôts pèsent si lourdement sur les épaules des contribuables.

MENSONGES OPPORTUNISTES.

M. Jules Ferry a dit à la commission du budget, le 16 octobre dernier : *Vous ne pouvez pas échapper à de nouveaux impôts.*

Le même ministre ajoutait devant la Chambre des députés, dans la séance du 21 novembre : *L'année prochaine, vous retrouverez ces relèvements de taxes que M. Tirard vous avait présentés et que vous avez refusés.*

Les journaux et les candidats républicains qui affirment encore que le gouvernement n'augmentera pas les impôts, après

les élections, répètent, on le voit, un audacieux MENSONGE.

ANGERS.

M. Soyer, chef de division à la préfecture, a été victime d'un triste accident, dû au pavé glissant des rues. En sortant de chez lui pour se rendre à son bureau, M. Soyer est tombé si malheureusement qu'il s'est cassé le bras.

On patine, on patine ! dit le *Journal de Maine-et-Loire*. La neige et le froid semblent avoir fait pour quelque temps élection de domicile chez nous. Nos prairies de Saint-Serge et de la Baumette offrent aux amateurs le plus magnifique champ de patinage, et chacun s'en donne à plaisir. Toute la jeunesse angevine saura désormais patiner. Le grand hiver avait permis déjà aux jeunes gens d'apprendre les premiers éléments de cet art. Aujourd'hui, tous se lancent et beaucoup déjà sont passés maîtres. Tous les soirs, le retour des prairies, chacun ses patins sous le bras, crée sur nos boulevards une véritable animation. — D'un autre côté, malgré bise et frimas, les curieux ne peuvent se lasser d'admirer nos arbres et nos jardins couverts de givre : c'est une véritable transformation de la nature en orfèvrerie, une exposition d'argenterie Christophle.

N'oublions pas, amis lecteurs, que si ce temps-là nous offre quand même des plaisirs, il crée malheureusement bien des châtiments et aggrave bien des misères.

Pour les pauvres, s'il vous plaît !

TOURS.

M. le lieutenant Schmitz, fils de l'honorable commandant du 9^e corps, à Tours, vient de partir pour le Tonkin.

M. le général Schmitz a conduit son fils à la gare, où il a pris congé de lui en prononçant ces simples mots, dignes d'un vrai soldat : *« Va et fais ton devoir ! »*

RENNES.

Vendredi soir, un clairon de la 40^e section d'ouvriers d'administration a frappé à coup de couteau un sous-officier avec qui il venait d'avoir une discussion.

Le coupable a été immédiatement arrêté. L'état du blessé n'est pas grave.

LE MANS.

Dans le département de la Sarthe où la pratique religieuse est heureusement encore en vigueur, un fait étrange vient de se passer, qui a fait dans toute la contrée une profonde impression.

Un jeune homme, appartenant à une excellente famille, avait puisé, sans doute dans la lecture de ces feuilles immondes qui répandent la corruption et l'impudicité dans nos campagnes, l'habitude de déverser le blasphème sur tout ce qu'il avait appris dans son enfance à respecter et à aimer.

Le jour de son tirage au sort notamment, il s'était surpassé devant les autres conscrits par de stupides sorties contre Jésus-Christ et la sainte Vierge. Plus d'une fois on l'avait vu insulter et souiller les croix sur son passage.

C'en était trop, la mesure était comble, et un châtement épouvantable devait arrêter ce malheureux dans le cours de ses bravades insensées, car si Dieu laisse parfois impunies les insultes qui lui sont adressées, il venge toujours d'une façon exemplaire celles qui attaquent l'honneur de sa sainte Mère.

C'est ce qui eut lieu : le samedi, jour consacré à la sainte Vierge, dans l'octave de l'Épiphanie, qui nous rappelle les hommages rendus par les Mages à ceux que notre jeune impie avait si souvent injuriés, les habitants apprenaient avec consternation qu'il s'était pendu. Rien en effet ne faisait prévoir pour lui cette fin tragique de Judas. Ainsi, par une ironie de la Providence, de ce Dieu qu'il avait tant insulté, c'est le coupable lui-même qui avait été l'exécuteur des vengeances divines.

Toutes les grandes nations militaires de l'Europe cherchent en ce moment la solution d'un problème identique :

Nourrir le soldat avec des substances légères, mais nutritives, afin que chaque homme, en campagne, puisse emporter dans son sac un minimum de quinze jours de vivres.

L'Allemagne fait l'essai, depuis quelques mois, de certaines conserves contenant, à l'état condensé, les principes les plus nutritifs de la viande, du lait et du vin, et les expériences ont donné, paraît-il, des résultats satisfaisants.

Deux cents grammes de cet aliment suffisent à nourrir un homme pendant vingt-quatre heures. C'est donc pour quinze jours une charge de trois kilogrammes seulement.

Cet état de choses abrégera de façon sensible le temps nécessaire à la mobilisation, puisqu'il entraînera la suppression d'une grande partie du matériel, toujours si encombrant, qui sert au transport des vivres pour les troupes en campagne.

M. MARCEY-CROSSE, médecin-dentiste diplômé à Londres et en Amérique, établi à Angers, 20, rue d'Alsace, viendra à Saumur se mettre à la disposition du public.

Il apportera, avec les inventions des Ecoles de Londres et de New-York, son expérience des procédés nouveaux de l'art dentaire.

Il sera, les vendredi et samedi, 30 et 31 janvier, installé à l'hôtel Budan, à la disposition de ceux qui auront besoin de ses services.

Consultations de 9 heures à 5 heures.

Un nouveau produit qui est appelé à avoir un succès sans précédent, c'est le *Saccharo-Crème*, avec lequel on peut préparer instantanément, sans œufs, toutes sortes

de crèmes, soit au café, chocolat, etc. — Seul dépositaire, DOUENEL, ÉPICERIE CENTRALE. — Prix du flacon : 4 fr. 10 c.

L'excellent résultat que j'ai obtenu pour masanté de l'emploi du FER BRAVAIS m'a naturellement inspiré la pensée de le conseiller aux malades de ma paroisse ; je vous prie de vouloir bien m'envoyer une demi-douzaine de flacons pour distribuer à des jeunes filles atteintes d'anémie.

DUVREUX, chanoine honoraire, curé à Saint-Nicolas (Lot-et-Garonne).

Dans toutes les pharmacies. Exiger la signature R. BRAVAIS, imprimée en rouge.

Théâtre de Saumur

Association Artistique d'Angers (8^e année)
J. BRETON, administrateur.

Lundi 26 janvier 1885,

LE PETIT DUC

Opéra-comique en 3 actes,
paroles de MM. Henri Meilhac et Ludovic Halévy,
musique de Charles Lecocq.

Bureaux, 7 h. 3/4 ; rideau, 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M. COUBANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

Grand Théâtre d'Angers.

Jeudi 22 janvier.

GILLETTE de NARBONNE, opéra-comique en 3 actes, paroles de MM. Chivot et Duru, musique d'Audran.

Ne perdez pas d'espoir : écoutez mes paroles de joie. — *Roubaix, le 16 mai 1884.* — Monsieur. Le sieur Dufour, de Wattrelos, souffrait tous les jours d'une maladie qu'il voyait empirer à chaque instant sans espoir de guérison. Il ne pouvait prendre qu'avec grande peine quelque peu de nourriture et souvent même il la vomissait. Après avoir essayé de tous les médicaments et ayant lu une de vos petites brochures, il se décida à prendre de la Tisane Américaine des Shakers et des Pilules des Shakers. Au bout de huit jours il a éprouvé un tel soulagement qu'il pouvait manger ce qu'il voulait sans ressentir aucune douleur. Son estomac était complètement délabré par suite d'une diabète azoturique qu'il portait depuis longtemps et que l'examen de ses urines m'a fait reconnaître. Il me charge de vous témoigner sa reconnaissance bien sincère. Agré-*z*, etc. V. Couvreur, pharmacien, rue Neuve, 20, Roubaix. (Prix 4 fr. 50 la bouteille). Lisez la brochure explicative qui est distribuée gratuitement dans toutes les bonnes pharmacies ou au dépôt, pharmacie Ernoult à Saumur. Dépôt principal, pharmacie Fanyau, Lille.

LES FRÈRES MAHON, médecins spéciaux, des hôpitaux de Paris « obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

76 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

MARIELLE

« Adda se retira. La comtesse, l'attitude sombre, les bras croisés, parcourut l'appartement à pas précipités. Elle fit ainsi plusieurs tours de boulevard ; quand elle s'arrêta, elle était devant moi calme et froide.

« Les yeux fixes, sans mouvement, la tête renversée en arrière sur le dossier du fauteuil dont le coussin fléchissait sous le poids de mes cheveux dénoués, flottant épars, je ne pleurais pas, aucun sanglot ne brisait ma poitrine. Ma belle-mère eut pu me croire morte, sans le frisson convulsif qui me secouait le corps et le souffle qu'exhalait mes lèvres blanches ; le sang ne coulait plus dans mes veines, il se figeait au cœur, j'étais un marbre. »

« Désirez-vous quelque chose, êtes-vous mieux ? me demanda doucement la comtesse.

« J'ébauchai un pâle sourire en remerciement de son intérêt.

« Elle lissa mes cheveux, et après quelques minutes de silence passées à réfléchir :

« — M^{lle} de Méa, me dit-elle avec fermeté, M^{lle} de Méa, promettez-moi d'étouffer le scandaleux amour que vous avez conçu pour un homme de

basse condition et je vous garderai le secret ; votre père n'en saura rien, il ignorera que sa fille s'est rendue coupable... »

« — Coupable ! m'écriai-je, puisant dans ce monstrueux orgueil patricien l'énergie d'élever la voix et de me récrier. Coupable ! est-ce donc un crime d'aimer qui vous aime, qui m'a aimée quand je mendiais le pain de la charité, car j'ai été la vile mendicante que vous méprisez, Madame, et c'est au bouvier, au manant que je dois la vie. En l'aimant, je ne fais que pratiquer votre devise : Vie pour vie, amour pour amour.

« — Et noblesse pour noblesse... »

« — Et noblesse pour noblesse, Madame, Olivier est aussi noble que moi de sentiments, de qualités.

« — Troc pour troc. Marché d'or des deux parties contractantes, répliqua-t-elle ironiquement. En échange de la couronne emperlée des comtesses, d'une dot exceptionnelle et d'une beauté rare, ce monsieur (je me gante, M^{lle} de Méa), ce monsieur vous apporte une blouse, une ferme et des filets, surtout des filets... Allons, allons, l'homme des champs, en travaillant à se faire aimer de vous, quand vous étiez pauvre, s'entendait à la culture du sentiment. Semé dans le sillon de la candeur, son grain renfermait un avenir royal. D'ordinaire, on lit dans les légendes que les rois épousaient des bergères. M. de Kerrillis méditait le *vice versa*, il

courtisait, en la petite Bretonne aux pieds nus, la reine future dont il a parfaitement su, en temps propice, découvrir la famille... »

« — Madame ! m'écriai-je, m'élançant vers elle par un élan emporté. Madame, c'est faux ce que vous dites là ! c'est lâche, odieux ! vous mentez ! »

« — Mademoiselle de Méa ! s'écria-t-elle mortellement offensée.

« — M^{lle} de Méa n'est pas présente, mais Marielle, l'enfant des grèves qui vous renvoie vos calomnies, Madame. Je suis à vous, moi, vous êtes maîtresse de mon sort. Froissez mon cœur, tirez-en toutes les larmes, mutiliez-le, faites-en jaillir le sang sous vos mépris ; c'est votre droit, qui sait ? votre devoir... Mais lui, Madame, respectez-le. Jamais amour plus pur, plus désintéressé, plus protecteur n'a été donné et accepté avec de plus simples convictions ; il m'appartient ce chaste amour de mon enfance, c'est mon bien ; je le garde... n'y touchez pas !... »

« — Me provoquez-vous, Marielle Ferruchi ? »

« La question de la comtesse était terrible de menaces ; ses prunelles noires étincelaient. Je sentis la foudre de sa colère me pénétrer, mais je ne reculai pas d'une ligne, je soutins sans être écrasé le choc de son regard, et lui dis de même :

« — S'il le faut, Madame.

« — Soit, nous lutterons. Je suis curieuse de constater la force de vos coups. Fiez-vous à la main

encore à vaincre et qui a courbé des volontés de fer d'un sang aussi élevé que le nôtre, à vous les rendre double. Folle que vous êtes ! je n'ai qu'à le vouloir pour vous ployer, vous jeter à terre, vous faire crier grâce.

« — Grâce pour moi, Madame ? »

« — Grâce pour lui, comme pour vous, s'il traverse mes projets.

« — Olivier est hors de vos atteintes.

« — Luttez, vous verrez ce que je puis, quel est mon pouvoir... Je m'adresserai, humble sujette, au roi. Sa Majesté tient à l'honneur de ses ministres. Elle missionnera mes plaintes au gouvernement français, lequel, pour abus de confiance, captation, procurera au prétendant des héritières italiennes un asile salutaire aux méditations des bergers amoureux des reines... Vous tressaillez ! vous tremblez ! c'est un peu tôt, ma belle lutteuse. Rafermissez vos nerfs, nous ne sommes point encore dans l'arène ; là je vous attends. A notre première passe, vous me vaincrez, ou... vous épouserez le duc de San Lucrezio.

« Ce défi jeté, la comtesse me fit rasseoir, me salua cérémonieusement et monta chez mon père. Leur entrevue fut longue. Mon père descendit seul. Je ne lus sur ses traits que l'impassibilité du diplomate. Ni colère, ni chagrin n'altéraient sa physiologie.

(A suivre.)

AUGUSTA COUPEY.

Étude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

VENTE D'ARBRES

Le dimanche 25 janvier 1885, à 2 heures après midi, à Neuillé, maison Daudet, il sera procédé à l'adjudication, en un seul lot, des arbres ci-après :

- 1° 48 gros peupliers léards ;
 - 2° 2 beaux ormeaux ;
 - 3° 1 chêne ;
 - 4° 2 tilleuls ;
 - 5° 6 frênes ;
- Complantés sur deux prés, situés à Neuillé ;
- 6° Et 7 gros noyers existant sur trois morceaux de vigne, aux Périères et aux Bourrières, commune de Neuillé. (36)

A CÉDER

ATELIER DE MENUISERIE

Dans les environs de Saumur
Bonne clientèle.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un apprenti et un garçon de course.

S'adresser au bureau du journal.

MAISON A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

8 PIÈCES avec les servitudes, service d'eau, etc., rue Saint-Jean, 29, à Saumur.

S'adresser à M. ENAULT, bijoutier, même rue. (64)

A LOUER

Petit Château

MEUBLÉ OU NON.

S'adresser à M. BUREAU, 64, rue de Bordeaux. (10)

A VENDRE

Un JARDIN, situé sur la route de Saint-Lambert, avec une MAISON, contenant deux chambres et un hangar.

S'adresser à M^{me} veuve NANCEUX.

M. Ed. BERTRAND, professeur de danse et de maintien, à Tours, ént demandé à Saumur pour des leçons de danse, le mardi et le vendredi, se met à la disposition des personnes qui désireront l'honorer de leur confiance.

S'adresser hôtel de la Paix.

Assurances sur la Vie

M. PERSAC, 53, Grande-Rue, à Saumur, agent de l'Equitable des Etats-Unis, compagnie d'assurances sur la vie et rentes viagères, fonds de garantie 275 millions, fonds de réserves 60 millions, assure dans tous les cas de mort par épidémies ou accidents ; meilleur marché que les autres compagnies, donnant la totalité des bénéfices aux assurés.

S'adresser à M. PERSAC, pour tarifs et renseignements.

Demande un représentant dans chaque commune du département.

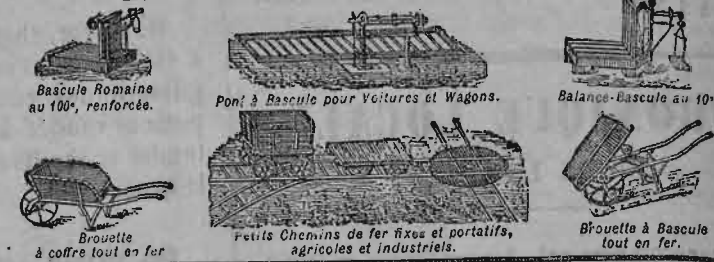
CONSTRUCTION D'INSTRUMENTS DE PESAGE

Matériel de Chemins de fer, Voies, Wagonnets, Plaques tournantes, Aiguillages, etc.

LÉONARD PAUPIER

84, Rue Saint-Maur, à PARIS

50 MÉDAILLES & DIPLOMES D'HONNEUR



Crédit à tout le Monde

PAR

L'ÉPARGNE POPULAIRE

Maison de Vente à Crédit par Abonnement

ADMINISTRATION ET MAGASINS

3 et 5, Rue Plantagenet. — DEPOT, 4, Place Cupif,

ANGERS

SUCCURSALE, 87, rue d'ORLÉANS,

SAUMUR

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

ON NE TOUSSE PLUS

si on suce des Bonbons Gramont au Goudron, agréables à la bouche, ils fondent de suite et l'air que l'on aspire porte aussitôt sur les poumons les vapeurs bienfaisantes du goudron qui arrêtent immédiatement la toux. Les premiers présentés sous forme de Bonbons, ils sont 20 fois plus actifs que les compositions gélatineuses et dures que l'on a fait pour les imiter, telles que : Pastilles, Capsules, Perles, Églises, Pin et Codéine, etc. — Les Bonbons du D^r Gramont sont les seuls conseillés par les médecins. PRIX : la Boîte 1 fr. 75 ; la Demi-Boîte, 1 fr. — SE MÉFIER des nombreuses imitations. Exiger la Signature du D^r GRAMONT. A Saumur, pharmacie GABLIN, rue d'Orléans, 27, et principales pharm^{ies}.

COFFRE-FORT INCOMBUSTIBLE ET INCROCHETABLE

DE

B. HAFFNER AÎNÉ

DE PARIS



L'usage du coffre-fort est très-répandu, et, à notre époque où chacun, industriel, fonctionnaire, officier ministériel, petit rentier ou commerçant, a sa fortune en valeurs mobilières et valeurs au porteur, il est devenu indispensable contre le feu et les voleurs.

Le plus grand nombre de ces coffres-forts pèchent par la construction qui est en bois revêtu de tôles ; es autres par le mécanisme, et tous en général par les portes, qui ne sont jamais incombustibles et voici pourquoi : les fabricants sont obligés de perforer leurs portes d'outre en outre par des trous plus ou moins grands pour y loger leurs serrures et combinaisons. Chacun comprendra que si une porte est percée à jour, en cas d'incendie, la chaleur et la flamme passent à travers toutes ces ouvertures et brûlent ce que le coffre renferme. Il est facile de s'assurer du fait, en dévissant la plaque qui couvre la combinaison.

Quant aux voleurs, trouvant des trous tout faits, ils ne s'amusent pas à en percer d'autres pour forcer la caisse.

M. HAFFNER aîné, de Paris, l'un des constructeurs de coffres-forts les mieux posés de la capitale, s'est livré à une étude sérieuse de tous les systèmes, et, après de nombreux essais, est arrivé à en construire un nouveau qui défie toute concurrence et a été admis à l'Exposition pour sa serrure perfectionnée.

Voici en quoi consistent les améliorations apportées par la Maison HAFFNER aîné :

1° Suppression complète du bois, coffres tout fer et à doubles parois, chacune d'une seule pièce ;

l'intervalle des deux caisses est rempli de matières ininflammables et complètement réfractaires ;

2° Suppression des goujons qui servent à faire pivoter les portes ; ils sont remplacés par des cols de cygne qui ont l'avantage de ne pas s'user comme les goujons et permettent aux portes de se développer entièrement, de façon à laisser libre toute l'entrée de la caisse ;

3° Remplacement des serrures à gorges et à pompes, ainsi que les combinaisons de lettres visibles par des serrures à combinaisons invisibles, très-simples, mais d'une sûreté et d'une précision telles, qu'elles défient les plus habiles crocheteurs. La combinaison est facile à comprendre et à s'en servir même la nuit sans lumière ;

4° La serrure et la combinaison invisibles, réunies ensemble, ne forment qu'une seule pièce placée dans l'épaisseur de la porte, entre la matière réfractaire ; de cette façon, aucun trou ne traversant ladite porte, cette dernière reste pleine et se trouve par ce fait aussi incombustible que le coffre lui-même.

Ainsi compris, le coffre-fort est véritablement incrochetable et incombustible. Les expériences publiques, ainsi que les incendies de la Commune, ont plus que suffisamment prouvé l'incombustibilité des coffres-forts Haffner aîné, tandis que des milliers d'autres ont péri corps et biens.

Se méfier des systèmes à bon marché. On est parvenu à fabriquer des coffres-forts qui n'en portent que le nom, mais qui ne peuvent résister ni au feu ni aux voleurs, bien qu'on les vende pour remplir ces conditions.

Seul dépôt, pour tout le département de Maine-et-Loire, librairie et imprimerie GODET, place du Marché-Noir, à Saumur.

En dehors du dépôt, un bel album en chromo-lithographie sera à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFFNER.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 21 JANVIER 1885.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture préc ^é	Dernier cours.		Clôture préc ^é	Dernier cours.		Clôture préc ^é	Dernier cours.		Clôture préc ^é	Dernier cours.
3 %	79 90	79 95	Est	782 50	787 50	Obligations.			Gaz parisien	520	519
3 % amortissable	81 90	81 70	Paris-Lyon-Méditerranée	1255	1255	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	518	518 50	Est	317	317
3 % (nouveau)			Midi	1165	1168 75	— 1869, 3 %	526	527 50	Midi	376	374
4 1/2 %	106 15	106	Nord	1650	1645	— 1871, 3 %	406	408	Nord	386	386
4 1/2 % (nouveau)	109 92	109 95	Orléans	1353 75	1355	— 1875, 4 %	395	394 75	Orléans	379	379
Obligations du Trésor	510	510	Ouest	853	852 50	— 1876, 4 %	518	520	Ouest	376 50	378 50
Banque de France	5120	5150	Compagnie parisienne du Gaz	1556 25	1557 50	Bons de liquid. Ville de Paris	523	526 25	Paris-Lyon-Méditerranée	378 50	375 50
Société Générale	483 75	486 25	Canal de Suez	1855	1860	Obligat. communales 1879	457 50	458	Paris-Bourbonnais	387	382
Comptoir d'escompte	1000	993 75	C. gén. Transatlantique	500	500	Obligat. foncières 1879 3 %	450	450	Canal de Suez	572 50	572 50
Crédit Lyonnais	545	543 75				Obligat. foncières 1883 3 %	358 50	359			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1325	1322 50									
Crédit mobilier	270	265									

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

Ligne d'Orléans		SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY						MONTREUIL-BELLAY — SAUMUR					
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.		Mixte matin.	Omn. matin.	Omn. soir.	Omn. soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Omn. matin.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. soir.	Mixte soir.	Direct. soir.
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.													
9 — 55 — matin (s'arrête à la Possonnière)													
6 — 13 — matin, omnibus-mixte.													
1 — 25 — soir,													
3 — 32 — express.													
7 — 15 — omnibus.													
10 — 36 — (s'arrête à Angers).													
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.		Mixte matin.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Omn. matin.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. soir.	Mixte soir.	Omn. soir.	
3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.													
8 — 21 — omnibus.													
9 — 37 — express.													
12 — 48 — soir, omnibus-mixte.													
4 — 44 —													
7 — 4 — omnibus (s'ar. à Tours)													
10 — 24 — express-poste.													
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56 ; à Tours à 9 heures.													